

DÉPARTEMENT  
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE  
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE  
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

**OBJET**

**Finances locales 7.1**  
**Décisions budgétaires**

Adoption du compte  
de gestion 2023

**DATE DE CONVOCATION**  
7 juin 2024

Nombre de Conseillers  
en exercice : 29  
Nombre de présents : 16  
Nombre de votants : 29

**La Maire,**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2024-06-15**

**L'an deux mil vingt quatre  
le treize juin à dix-huit heures trente**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

**Etaient présents :**

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL  
– M. GOMIS – Mme DUDOUEY – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER  
– M. ROGERET – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M. JEANJEAN –  
Mme CREVON – Mme BOSQUIER – M. LE NOE – Mme DESANGLOIS

**Excusés ayant donné pouvoir**

Mme SEMIEM à Mme MEZRAR  
Mme DELOBEL à Mme ESCLASSE  
M. BRUNET à Francis GESLIN  
M. MIZABI à Mme VANDEL  
M. Frédéric GESLIN à Mme MALINGE  
Mme DUCHEMIN à M. GOMIS  
M. LEMAIRE à Mme QUOD-MAUGER  
Mme DUVAL à M. ROGERET  
M. PETIT à Mme BARRIERE  
M. FRESSEL à Mme CREVON  
M. BIGOT à Mme BOSQUIER  
M. BULARD à Mme DESANGLOIS  
Mme FRIBOULET à M. LE NOE

**Mme Malinge est nommée secrétaire de séance**

**Rapporteur** : Madame Nadia MEZRAR, la Maire

Monsieur GUERIN, responsable du service de gestion comptable de la commune a remis le compte de gestion 2023.

Après s'être assuré que Monsieur le responsable du service de gestion comptable ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2023

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20240613-2024-06-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2024

Affichage : 18/06/2024

3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

**Vu**

Le Code général des collectivités territoriales ;

La nomenclature M14 ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 25

voix contre 0

Abstention 4 (M. Le Noé, Mme Friboulet, M. Bulard, Mme Desanglois)

**Article unique** : de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par Monsieur GUERIN, responsable du service de gestion comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20240613-2024-06-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2024

Affichage : 18/06/2024